

Niveau intermédiaire

CIVILISATION

PROGRESSIVE

DE LA **F** FRANCOPHONIE

avec 500 activités

Jackson Noutchié Njiké

CLE
INTERNATIONAL

SOMMAIRE

LA FRANCOPHONIE, C'EST QUOI?.. 10
Historique
Le système francophone 12

L'AFRIQUE DE L'OUEST

Géographie - Histoire..... 14
Politique - Économie 16
Langues - Religions 18
Hommes de lettres 20
1 LE BÉNIN ET LES BÉNINOIS 22
Transports - les zémidjans, des motos-taxis
2 LE BURKINA FASO ET LES BURKINABÉS 24
Chefferies - le moro naba, roi des Mossis
3 LA CÔTE D'IVOIRE ET LES IVOIRIENS 26
Rythme musical - le zouglou, la danse du fou
4 LA GUINÉE ET LES GUINÉENS 28
Football - le marabout, le psychologue des joueurs
5 LE MALI ET LES MALIENS 30
Traditions - les griots, maîtres de la Cour
6 LE NIGER ET LES NIGÉRIENS 32
Vie quotidienne - le chameau, un animal indispensable
7 LE SÉNÉGAL ET LES SÉNÉGALAIS .. 34
Religion - les mourides, des musulmans dynamiques
8 LE TOGO ET LES TOGOLAIS 36
Commerce - les nanas Benz, une fabuleuse histoire

L'AFRIQUE CENTRALE

Géographie - Histoire..... 38
Politique - Économie 40
Langues - Religions 42
Hommes de lettres 44
1 LE CAMEROUN ET LES CAMEROUNAIS 46
Épargne - le ndjangui, pour suppléer les banques
2 LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET LES CENTRAFRICAIS 48
Alimentation - viande de brousse, la chasse est toujours bonne
3 LE CONGO ET LES CONGOLAIS 50
Mode - les sapeurs, la grande classe
4 LE GABON ET LES GABONAIS 52
Médecine - l'iboga, une plante qui soigne la dépression

5 LE TCHAD ET LES TCHADIENS 54
Histoire - Toumai, l'ancêtre de l'humanité

L'AFRIQUE DES GRANDS LACS

Géographie - Histoire..... 56
Politique - Économie 58
Langues - Religions 60
Hommes de lettres 62
1 LE BURUNDI ET LES BURUNDAIS 64
Agriculture - les champs sur des collines
2 LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ET LES CONGOLAIS 66
Musique - Franco, le roi de la rumba
3 LE RWANDA ET LES RWANDAIS 68
Justice - les gacaca, des tribunaux champêtres

L'OCÉAN INDIEN

Géographie - Histoire..... 70
Politique - Économie 72
Langues - Religions 74
Hommes de lettres 76
1 LES COMORES ET LES COMORIENS 78
Mariages - prendre femme, dur, dur!
2 MADAGASCAR ET LES MALGACHES 80
Funérailles - les morts ne sont pas morts
3 L'ÎLE MAURICE ET LES MAURICIENS 82
Commerce - la zone franche pour modèle de développement
4 MAYOTTE ET LES MAHORAIS 84
Habitations - Les bangas, pour responsabiliser les jeunes
LA RÉUNION ET LES RÉUNIONNAIS 84
Musique - le séga, la danse du bassin
5 LES SEYCHELLES ET LES SEYCHELLOIS 86
Tourisme - le jardin d'Éden en 115 îles

LES PAYS ARABES

Géographie - Histoire..... 88
Politique - Économie 90
Langues - Religions 92
Hommes de lettres 94
1 L'ALGÉRIE ET LES ALGÉRIENS 96
Musique - le raï, un phénomène de société

- 2** DJIBOUTI ET LES DJIBOUTIENS 98
Politique – démocratie nomade, la politique autrement
- 3** L'ÉGYPTE ET LES ÉGYPTIENS 100
Cinéma – le film arabe, riches et dynamique
- 4** LE LIBAN ET LES LIBANAIS 102
Tabac – le narguilé, le grand retour
- 5** LE MAROC ET LES MAROCAINS 104
Médecine – les moqademas, des voyantes thérapeutes
- 6** LA MAURITANIE
ET LES MAURITANIENS 106
Pêche – les Imragens, des « hommes du poisson ».
- 7** LA SYRIE ET LES SYRIENS 108
Répartition de l'eau : le Jourdain, un fleuve pour quatre
- 8** LA TUNISIE ET LES TUNISIENS 110
Parité – des femmes libres et indépendantes

L'ASIE DU SUD-EST

- Géographie – Histoire 112
Politique – Économie 114
Langues – Religions 116
Hommes de lettres 118

- 1** LE CAMBODGE
ET LES CAMBODGIENS 120
Croyances – petit véhicule, la fidélité à Bouddha
- 2** LE LAOS ET LES LAOTIENS 122
Mythologie – l'éléphant, meilleur ami des hommes
- 3** LE VIETNAM ET LES VIETNAMIENS 124
Fêtes – le nouvel an lunaire, jour de retrouvailles

L'OCÉAN PACIFIQUE

- Géographie – Histoire 126
Politique – Économie 128
Langues – Religions 130
Hommes de lettres 132

- 1** LA NOUVELLE-CALÉDONIE
ET LES (NÉO-)CALÉDONIENS 134
Fêtes – le pilou-pilou, pour célébrer l'igname
- WALLIS-ET-FUTUNA, LES WALLISIENS
ET LES FUTUNIENS 134
Administration – les derniers rois de France
- 2** LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
ET LES POLYNÉSIENS 136
Religion – arioi, la secte de la danse
- LE VANUATU ET LES VANUATUANS .. 136
Médecine – un peu de kava, pour communiquer
avec les dieux

LES CARAÏBES

- Géographie – Histoire 138
Politique – Économie 140
Langues – Les religions 142
Hommes de lettres 144

- 1** LA GUADELOUPE
ET LES GUADELOUPÉENS 146
Boisson – le rhum, un alcool puissant
- LA MARTINIQUE
ET LES MARTINIQUAIS 146
Musique – le zouk, un rythme afro-antillais
- 2** LA GUYANE FRANÇAISE
ET LES GUYANAIS 148
Affaires – la ruée vers l'or, l'artisanat à l'état brut
- 3** HAÏTI ET LES HAÏTIENS 150
Diaspora – le dixième département au secours du pays

L'AMÉRIQUE DU NORD

- Géographie – Histoire 152
Politique – Économie 154
Langues – Religions 156
Hommes de lettres 158

- 1** LA LOUISIANE ET LES LOUISIANAIS 160
Musique – le jazz, symbole de libération des Noirs
- 2** LE NOUVEAU-BRUNSWICK
ET LES NÉO-BRUNSWICKOIS 162
Fête – du bruit pour retrouver ses racines
- 3** LE QUÉBEC ET LES QUÉBECOIS 164
Habitation – le 1^{er} juillet, jour de déménagement

L'EUROPE

- Géographie – Histoire 166
Politique – Économie 168
Langues – Religions 170
Hommes de lettres 172

- 1** LA BELGIQUE ET LES BELGES 174
Ville – Bruxelles, le centre de l'Europe
- 2** LE LUXEMBOURG
ET LES LUXEMBOURGEOIS 176
Travail – les frontaliers, une transhumance moderne
- LE VAL D'AOSTE ET LES VALDÔTAINS 176
Boisson : la grappa, l'eau-de-vie
- 3** LA SUISSE ET LES SUISSES 178
Politique – le référendum, pour tout !
- Cartes muettes 180
Lexique 181
Crédits photographiques 191

LA FRANCOPHONIE, C'EST QUOI ?

HISTORIQUE

Le terme « francophonie » a été inventé en 1880 par un géographe français du nom de Onésime Reclus, pour désigner l'ensemble des régions du monde où on parle le français. Aujourd'hui, la francophonie désigne l'ensemble des peuples qui parlent le français, c'est-à-dire l'ensemble des peuples qui utilisent le français soit comme langue maternelle, soit comme langue officielle, ou tout simplement comme langue de culture.

Ce terme devient à nouveau populaire autour de 1960, quand la France accorde leur indépendance à la majeure partie de ses colonies* africaines. Les leaders des nouveaux États expriment le souhait de garder, grâce à la langue française, des liens privilégiés avec la France et les pays francophones des autres continents. C'est le début de la « Francophonie institutionnelle » (voir pages 12-13), avec la création de plusieurs institutions qui vont régir ces relations.

La Francophonie est composée de 51 États et gouvernements membres, plus cinq États associés à titre d'observateurs.

500 millions de francophones

D'après les statistiques de la Francophonie, plus de 500 millions de personnes dans le monde s'expriment en français. Il s'agit de la population totale des pays où le français est la langue maternelle et/ou la langue officielle. Or dans ces pays, de nombreuses personnes ne savent s'exprimer qu'en langues locales, même si elles sont considérées comme francophones. Il y aurait environ 120 millions de personnes effectivement francophones dans le monde.

Les trois définitions de la francophonie

- La plus ancienne définition de la francophonie est **géographique**. Elle reste valable puisque la francophonie continue d'être un ensemble de territoires.
- La définition la plus utilisée aujourd'hui est **culturelle**, parce qu'on parle davantage des peuples. La langue française devient le lien entre des peuples différents.
- Aujourd'hui aussi, la Francophonie devient de plus en plus un **espace politique et économique**, car ses instances dirigeantes interviennent dans les affaires qui concernent l'avenir du monde, pour porter la voix des pays membres.

■ Quelques sites Internet

- www.francophonie.org
- www.agence.francophonie.org
- www.auf.org
- www.tv5.org
- www.France-diplomatie.fr/francophonie

Chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie lors du sommet d'octobre 2002, à Beyrouth, au Liban.



A C T I V I T É S

1 Parmi les métiers suivants, choisissez celui d'Onésime Reclus :

- Homme politique
- Missionnaire catholique
- Géographe
- Aviateur

Dans la France du XIX^e siècle, la famille Reclus est connue pour sa capacité à diffuser des idées nouvelles. Parmi les frères Reclus, on a Élisée, un géographe connu pour ses idées anarchistes; Élie, un écrivain; Armand, un explorateur; Paul, un médecin pionnier dans la recherche sur l'anesthésie; et Onésime, l'inventeur du terme « francophonie ».

2 Dès 1960, Léopold Sédar Senghor, le président du Sénégal, mobilise les autres chefs d'État des pays africains francophones en faveur d'une idée qui lui tient particulièrement à cœur : le renforcement des liens entre les peuples qui parlent le français dans le monde.

Quelle réponse Léopold Sédar Senghor reçoit-il ?

- Les autres chefs d'État rejettent cette idée.
- Son idée est acceptée et des institutions de la Francophonie commencent progressivement à se mettre sur pied dès cette période.

3 De 1880 à 1960, la Francophonie n'est conçue que comme un vaste ensemble géographique, qui regroupe principalement la France et ses colonies. À partir de 1960, des institutions commencent à être mises sur pied, pour établir des liens dans des domaines techniques et culturels. C'est ainsi que naît la Conférence des ministres de l'Éducation ayant en partage le français (Confemen*) ou également la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (Confejes*). En 1970 est créée à Niamey, au Niger, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), qui se transformera plus tard en Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF). Ces organismes développent surtout la coopération culturelle entre les membres de la Francophonie. En 1997 est créée l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui donnera un rôle plus politique au système francophone.

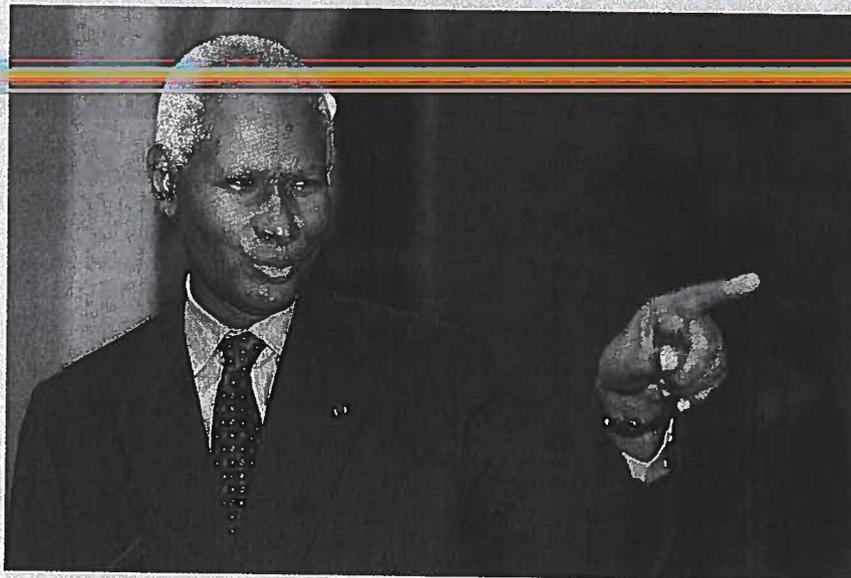
À partir des textes ci-dessus et ci-contre, donnez :

- les trois définitions de la francophonie :

- les périodes pendant lesquelles chacune des définitions s'applique :

4 Les experts ne s'entendent pas sur le chiffre exact de la population francophone dans le monde. Que représentent les estimations suivantes ?

- 500 millions : _____
- 120 millions : _____



Abdou Diouf, élu secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, en octobre 2002, lors du sommet de Beyrouth.

LE SYSTÈME FRANCOPHONE

Au sommet de la hiérarchie des institutions de la Francophonie, on trouve l'**Organisation internationale de la Francophonie (OIF)**. C'est l'**organe politique** de la Francophonie. Elle donne la position de l'ensemble des membres sur les sujets internationaux. Depuis 1998, elle a un statut d'observateur auprès de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Suivent ce qu'on appelle dans le jargon de la Francophonie **les opérateurs**. L'opérateur principal est l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF). C'est elle qui met en pratique les décisions prises lors des sommets des chefs d'État. À cet effet, elle mène des actions de coopération en faveur du développement, fait la promotion de la langue française et des cultures francophones.

Les opérateurs directs sont l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), qui s'occupe de renforcer la coopération entre universités francophones; la chaîne de télévision TV5, qui diffuse des programmes francophones partout dans le monde; l'université Senghor d'Alexandrie et l'Association internationale des maires francophones (AIMF). Le système est doté d'**une assemblée consultative**, appelée Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

Les instances de décision

Les grandes lignes de la politique de la Francophonie sont décidées par trois principales instances :

- La **Conférence (ou le Sommet) des chefs d'État et de gouvernement** membres de la Francophonie. Elle se réunit tous les deux ans pour définir les grandes orientations politiques de la Francophonie.
- La **Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF)**, composée des ministres des Affaires étrangères ou des ministres en charge de la Francophonie. Elle veille à l'exécution des décisions prises lors des conférences des chefs d'État et de gouvernement.
- Le **Conseil permanent de la Francophonie (CPF)**, composé des représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement membres. Il assure le suivi des décisions prises lors des conférences des chefs d'État et de gouvernement.

■ Les fonctions importantes

Les deux fonctions les plus importantes du système francophone sont :

- Le **secrétaire général** de l'OIF, élu pour quatre ans, lors de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement.
- L'**administrateur général** de l'AIF, désigné également pour quatre ans par la Conférence ministérielle de la Francophonie.

A C T I V I T É S

1 Que signifient les sigles suivants ?

- OIF : _____
- AIF : _____
- AUF : _____
- AIMF : _____
- APF : _____
- CMF : _____
- CPF : _____

2 Parmi les attributions suivantes, choisissez celle qui incombe respectivement à l'OIF, à l'AIF, à l'AUF, à TV5 et à l'AIMF :

- Faire entendre la voix de la Francophonie sur les sujets internationaux : _____
- Promotion du développement, de la langue française et des cultures francophones : _____
- Coopération entre universités francophones : _____
- Diffusion des programmes de télévision en français dans le monde : _____
- Coopération entre les villes francophones : _____

3 Des instances de la Francophonie que sont la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, la Conférence ministérielle de la Francophonie et le Conseil permanent de la Francophonie :

- laquelle est chargée de définir les grandes orientations politiques de la Francophonie ? _____
- laquelle veille à l'exécution de ses orientations politiques ? _____
- laquelle assure le suivi de ses orientations politiques ? _____

4 De 1986 à 2002 se sont tenues neuf Conférences des chefs d'État et de gouvernement membres de la Francophonie : 1986 : Paris (France) ; 1987 : Québec (Canada) ; 1989 : Dakar (Sénégal) ; 1991 : palais de Chaillot (Paris, France) ; 1993 : Maurice (Île Maurice) ; 1995 : Cotonou (Bénin) ; 1997 : Hanoï (Vietnam) ; 1999 : Moncton (Canada) ; 2002 : Beyrouth (Liban).

Des neuf Conférences des chefs d'État et de gouvernement membres de la Francophonie citées ci-dessus, lesquelles se sont déroulées :

- en Asie ? _____
- en Europe ? _____
- en Amérique ? _____
- en Afrique ? _____

5 Quelle est la durée des mandats du secrétaire général de l'OIF et de l'administrateur général de l'AIF ?

- Quelle est l'instance de décision qui désigne le secrétaire général de l'OIF et celle qui désigne l'administrateur général de l'AIF ?

En octobre 2002, lors de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement membres de la Francophonie tenue à Beyrouth, l'ancien président du Sénégal Abdou Diouf est élu secrétaire général de l'OIF. Il succède à l'Égyptien Boutros-Boutros Ghali, ancien secrétaire général de l'ONU, lui-même élu en 1997 lors du sommet de Hanoï. Le secrétaire général de l'OIF a pour principal collaborateur l'administrateur général de l'AIF, qui est considéré comme la deuxième personnalité la plus importante de l'administration francophone.